

CHRONIQUE DU MOIS

Le cabinet Ferry n'est plus. Le 30 mars dernier, la Chambre des députés français l'a chassé du pouvoir par un vote de 306 contre 149. "Cette exécution légitime,"—a dit l'*Univers*,—"frappe en même temps que le principal coupable, la majorité des exécuteurs et tout le régime républicain." Et le même journal ajoute :—"Ce serait un grand coup si les conservateurs croyaient aux principes, étaient organisés et qu'un chef autorisé sut leur dire, comme un jour le fit Louis-Napoléon : La situation du pays m'impose des devoirs, je veux les remplir."

Hélas ! en France, comme ailleurs, les partis politiques ne se soucient guère des devoirs imposés par la situation sociale et les crises ministérielles. Ce qui n'empêche pas la chute d'un ministère d'être un grand coup et pour les victimes qu'elle désole et pour ceux des ambitieux, dont elle favorise les visées.

L'orage parlementaire qui a renversé M. Ferry a été provoqué par M. Ferry lui-même demandant un crédit de 200 millions, en disant que le vote de ce crédit ne serait pas considéré comme une marque de confiance. C'était impudent et imprudent, en face d'une Chambre affolée par la nouvelle du revers de Lang-Son.

En effet, l'impression douloureuse causée par la dépêche annonçant et l'évacuation de Lang-Son et la blessure du général de Négrier s'était accrue par suite de la comparaison toute logique qui s'établissait entre cette dépêche et une autre relativement rassurante dont le président du conseil avait donné lecture dans une précédente séance. Si M. Thiers eut vécu, il aurait pu répéter son mot de jadis :—"Prenons tout au sérieux, rien au tragique !" C'est au tragique, qui n'est pas toujours sérieux, que le tout a été pris. "A la douleur," dit une feuille radicale, qui pleure sur le sort de ses anciens amis,— "a succédé l'irritation excitée, exaspérée par mille bruits aussitôt répandus, et par les commentaires que la presse et un public nerveux et impressionnable comme est le public parisien n'ont pas manqué de faire."

Le grand organe des catholiques français, l'*Univers*, appréciant avec impartialité et justice, les événements qui ont donné lieu à la chute du cabinet Ferry, distribue la part des responsabilités comme suit :—" Il